

COMPTE - RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 Janvier 2020

L'an deux -mil-vingt

Le quatorze Janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de *Monsieur Joël CLÉMENT*

Etaient présents : CLÉMENT Joël, GOUJET Joël, BERTHELMOT Valérie, GATILLON Élise, DELAGE Yves, ANTÉMI Raniéri, FRANZ Joël,

Membre excusé : MONERON Philippe

Monsieur Yves DELAGE a été élu secrétaire.

☛ **Redevance Ordures Ménagères 2020** réf. : 01/2020

Lors de la séance du 25 novembre 2019, le conseil d'agglomération a fixé à l'unanimité le montant des contributions communales pour le financement de la gestion de la compétence Collecte et Traitement des Ordures Ménagères pour l'année 2020.

La contribution pour 2020 demandée à la collectivité par l'agglomération de Chaumont s'élève à 29 472 € et sera versée en 3 acomptes ; 1^{er} mars, 1^{er} mai 1^{er} septembre, à raison d'un tiers du montant annuel.

La recette totale de la redevance ordures ménagères perçue à Condes en 2019 est de 30 283 € ce qui correspond à 302 habitants.

La population à prendre en compte pour 2020 à Condes est de 302 habitants.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer le tarif de 100 € par personne, la redevance des ordures ménagères pour 2020

La redevance pour les résidences secondaires ou logement vacant, au nombre de 5, sera équivalente à 1 part soit 100 €

La collectivité établira les rôles de redevance ordures ménagères au semestre soit en juin et novembre 2020

☛ **Travaux 2020 « Place Chaumière » et École** réf. : 02/2020

Un aménagement de la place devant la Chaumière est proposé afin d'anticiper une dégradation trop prononcée des revêtements.

Le maire ayant obtenu des devis, le débat s'est engagé sur les coûts de l'enrobé et sa résistance aux poids lourds. Nouveaux devis seront sollicités avec bicouche et 0/40.

Des devis sont en cours d'élaboration pour la rénovation de la toiture de l'école.

Le devis présenté pour une pose d'une toile en sous face du préau de l'école de Condes pour un montant total de 2 997.74 € TTC a été validé à l'unanimité.

• Tenue du scrutin des Municipales 2020

Les élections municipales se déroulant les 15 et 22 mars prochains, le maire a sollicité la présence des conseillers actuels et des candidats pour tenir le bureau de vote. Les tours de garde ont été établis.

• Affaires diverses

*Une nouvelle et dernière réunion d'information sur les défibrillateurs se tiendra à Condes le 22 janvier. La société DEFIBTECH présentera son produit et un choix définitif devra être opéré à l'issue de cette réunion, en coopération avec les nombreuses mairies intéressées.

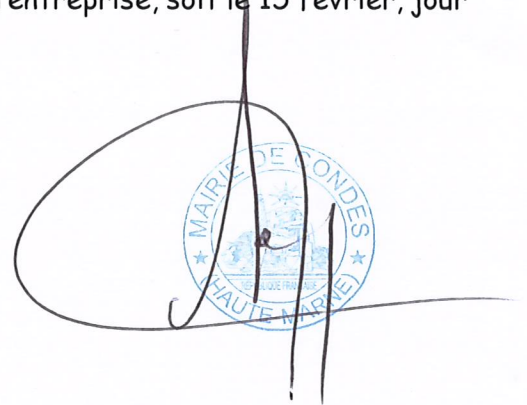
Le local contigu à la mairie, destiné à accueillir l'appareil, a été mis hors d'eau cette semaine.

*Est dressé le compte-rendu des derniers travaux au logement communal, en l'occurrence la création d'un conduit de fumée pour poêle à granulés.

*Concernant les vestiaires Foot, une réunion de chantier s'est tenue le 11 janvier. Les élus et dirigeants du Foot ont fait part de leur mécontentement devant la piètre qualité des travaux.

Divers domaines devront être suivis avec attention, compilés dans le rapport produit par Joël FRANZ.

La date de fin de chantier a également été notifiée à l'entreprise, soit le 15 février, jour de reprise du championnat.

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "MAIRIE DE CONDES" at the top and "HAUTE-MARNE" at the bottom, with a central emblem. The signature is a large, stylized cursive mark.